

HB
III
B 5

MÉLANGES

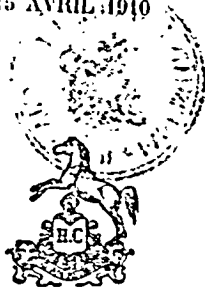
OFFERTS A

M. ÉMILE CHATELAIN

MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR-ADJOINT A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR SES ÉLÈVES ET SES AMIS

15 AVRIL 1910



VI. 1883

PARIS (VI)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1910

a 146447

HENRY MARTIN

NOTES SUR LES ÉCRIVAINS AU TRAVAIL

Après les travaux nombreux que divers savants ont consacrés aux scribes et à la technique de l'écriture, la matière pourra sembler à peu près épuisée. Aussi ces notes ne visent-elles qu'à apporter sur des points spéciaux quelques indications complémentaires et à fixer certaines observations faites au cours d'études sur nos anciennes miniatures.

C'est par milliers que les enlumineurs ont figuré, en tête des manuscrits, les écrivains au travail : il n'est pas de sujet qu'ils aient traité plus volontiers. Déjà dans l'antiquité les œuvres des poètes étaient souvent décorées, à la première page, d'un portrait de l'auteur (1). En procédant comme ils l'ont fait, les illustrateurs de l'époque barbare et du moyen âge paraissent donc s'être simplement conformés à une tradition depuis longtemps établie.

Beaucoup de ces figures d'écrivains ont été publiées et diversement interprétées. Elles sont données comme représentant, soit l'auteur du livre, soit un copiste de profession, soit le peintre des miniatures lorsque le volume est assez copieusement illustré.

Cette dernière hypothèse est de toutes la moins vraisemblable. En effet, les vieux enlumineurs, si prodigues d'images quand il s'agit de leurs confrères les scribes, font preuve, en ce qui les concerne, d'une réserve très regrettable. Il ne leur vient guère à la pensée de se représenter eux-mêmes. Je n'entends point affirmer qu'il n'existe pas de portraits de ce genre ; mais ils sont rares, et je n'ai jamais eu la bonne fortune d'en rencontrer. Peut-être en transformant ainsi, pour les besoins de la cause,

(1) Voir l'article *Liber*, par M. Georges Lafaye, dans *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg, Saglio et Edm. Pottier, t. III, 2^e partie, p. 1177-1183 et plus particulièrement p. 1187.

des scribes en miniaturistes, a-t-on simplement voulu dire que, puisque à certaines époques l'écriture et la décoration d'un livre pouvaient être l'œuvre d'un seul et même personnage, qui voit un scribe voit un enlumineur. Ce serait là une théorie dangereuse. L'homme qui écrit est un scribe et rien autre : nous ne saurions deviner ce qu'il fera quand sa tâche d'écriture sera achevée.

A la question de savoir si les miniaturistes ont voulu représenter l'auteur de l'ouvrage ou un copiste de métier, la réponse paraît moins aisée, elle est seulement moins évidente. Dans la plupart des cas, ce sont bien certainement des auteurs, et non des copistes, qu'on nous montre. Pour s'en convaincre, il suffira de remarquer que ces personnages sont fréquemment caractérisés par un signe distinctif très reconnaissable : l'attribut, par exemple, s'il s'agit d'un évangéliste ; le costume de son ordre, si l'auteur du livre est un religieux. Enfin, ce qui doit paraître plus décisif encore, quand l'ouvrage a été composé par une femme, c'est toujours une femme que nous voyons dans la miniature initiale. Marie de France sera peinte en tête de ses *Fables* (1). De même, en tête des nombreux manuscrits contenant les œuvres de Christine de Pisan, c'est Christine elle-même qui nous apparaîtra la plume à la main (2). Lorsque ces signes font défaut, la distinction, à vrai dire, ne peut être qu'hypothétique : car rien dans l'attitude ne différencie un auteur d'un simple copiste.

Du reste, les peintres de miniatures ne représentent pas volontiers un auteur aux prises avec les difficultés de la première rédaction de son livre. Sans doute cette besogne préliminaire, aussi bien que plus tard celle de la correction des épreuves, a dû toujours paraître un peu dépourvue de noblesse. Dans le même ordre d'idées, je ne pense pas qu'il nous soit resté non plus, pour les ouvrages rédigés au moyen âge, beaucoup de brouillons analogues aux manuscrits originaux, raturés et surchargés, de nos littérateurs modernes ; et cependant personne ne croira que durant sept ou huit siècles toutes les œuvres littéraires sont nées dans l'état de perfection relative où nous les voyons. Faut-il admettre que ces brouillons, témoins du travail de tâtonnement des auteurs, ont tous été anéantis ? Le parchemin était bien cher pour qu'on le détruisît avec tant de facilité. Certes, il s'est trouvé des écrivains, qui, après avoir noté leur première pensée sur des feuillets, les ont lavés ou grattés jusqu'à n'y rien laisser survivre ; mais, si tous ceux qui ont composé des livres au moyen âge avaient procédé de cette façon, la plupart des manuscrits que nous possédons aujourd'hui seraient probablement des palimpsestes.

En réalité, il y aurait là quelque chose d'inexplicable si nous ne savions que ce travail préparatoire se faisait sur des tablettes de cire, dont l'usage s'est perpétué jusqu'à notre temps. La question a été trop souvent étudiée et trop bien élucidée pour

(1) Bibl. de l'Arsenal, Ms. n° 3142, fol. 256.

(2) Bibl. nat., Ms. fr. n° 603, fol. 81^{re}. — Bibl. de l'Arsenal, Ms. n° 2631, fol. 4.

qu'il soit nécessaire d'y revenir (1); mais peut-être l'emploi de ces tablettes a-t-il été plus général qu'on ne l'admet d'ordinaire. Ce n'est pas seulement pour établir des comptes qu'on les utilisait: les auteurs s'en servaient encore journellement pour le travail de composition de leurs œuvres. Les preuves écrites en sont nombreuses. Dans la *Vie de saint Boniface*, attribuée à saint Willibald, évêque d'Eichstädt, qui vivait au VIII^e siècle, il est dit que l'auteur, ayant écrit son ouvrage sur des tablettes de cire, le soumit au jugement de deux saints personnages et que c'est seulement après avoir reçu leur approbation qu'il consentit à le faire transcrire sur parchemin (2). Au début du XII^e siècle, nous verrons Guibert de Nogent se vanter, comme d'une prouesse, de pouvoir du premier coup écrire ses ouvrages sur les pages sans avoir recours aux tablettes (3). Plus défiant de lui-même, Baudry de Bourgueil, vers la même époque, composait d'abord ses vers sur la cire et confiait ensuite ses tablettes à des copistes, « qui carmina sua e tabulis ceratis in membranas referebant » (4).

On pourrait multiplier les citations de ce genre qui ne laissent subsister aucun doute; mais les documents iconographiques sont moins abondants. Il en existe pourtant et j'en signalerai un qui me paraît assez remarquable. En tête d'un volume qui fut écrit et enluminé vers 1285, probablement pour la reine Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardi, le miniaturiste nous montre un auteur célèbre du XIII^e siècle, Adenet le Roi, travaillant à la composition de son grand poème romanesque de *Cléomadès*. Adenet n'écrit point la leçon définitive de son œuvre; il en combine les épisodes et cherche les rimes de ses vers. Or, le poète, dans le feu de l'inspiration, n'a devant lui ni un rouleau, ni un feuillet de parchemin, ni un livre déjà relié. Armé d'un style et de tablettes à deux feuilles, il s'apprête à noter les vers à mesure qu'ils vont éclore dans son imagination (5). Ce n'est point là un exemple unique. Toutefois, je le répète, il semble bien qu'en général les enlumineurs ont voulu figurer de préférence les auteurs transcrivant leurs œuvres déjà mises au point, ou plus exactement les grossoyant, mais sans en avoir la minute sous les yeux. Exception doit être faite sans doute pour les évangélistes et pour certains Pères de l'Église, qui sont supposés écrire directement sous l'inspiration divine.

(1) Voir: *Mém. Acad. inscript. et belles-lettres* (1753), XX, p. 267-309, — (1849), XVIII, II, p. 536-563, — (1851) XIX, I, p. 489-493; — Elélestand du Ménil, *De l'usage non interrompu jusqu'à nos jours des tablettes en cire*, dans *Revue archéologique*, nouvelle série, 1^{re} année, 2^e volume (1860), p. 1-16, 91-100.

(2) « Willibaldus vitam conversationemque viri Dei [Bonifacii]... conscripsit... primitus in ceratis tabulis ad probationem domini Lulli et Megingaudi, et post eorum examinationem in pergamenis rescribendam ». (*Acta sanctorum*, Juin, t. 1^{re} (die quinta), p. 476.)

(3) « Opuscula enim mea hæc et alia nullis impressa tabulis dictando et scribendo, scribenda etiam pariter commentando immutabiliter paginis inferebam. (*Venerabilis Guiberti, abbatis B. Marie de Novigento, Opera omnia*, Paris, 1651, p. 477, — *De vita sua*, liv. I^{re}, ch. 16.)

(4) Mabillon, *Librorum de re diplomatica supplementum*, Paris, 1704, p. 51.

(5) *Bibl. de l'Arsenal*, Ms. n^o 3142, fol. 1.

Les documents, en tout cas, ne font pas défaut. Innombrables sont les évangélistes, apôtres, prophètes, commentateurs, théologiens, poètes, auteurs de romans ou d'encyclopédies qui siègent, la plume et le grattoir à la main, soit en tête des volumes, soit à la page où commencent leurs écrits; mais tous ne tracent point des lettres sur les feuillets. Il en est qui nous apparaissent trempant leur plume dans l'encrier; d'autres sont fort occupés à élever la plume pour en mirer le bec au jour, à souffler dessus pour en chasser la poussière ou les poils détachés du parchemin; d'autres encore taillent à l'aide du canif-grattoir la plume ou le calame.

Personne n'était mieux placé que les enlumineurs pour connaître les écrivains. Les représentations qu'ils en donnent sont donc généralement exactes; mais il convient, à coup sûr, d'apporter dans l'appréciation de ces documents la même réserve qu'en toutes choses et de les soumettre à un examen critique avant d'en tirer des conclusions. D'abord, certaines miniatures ont pu être copiées sur d'autres plus anciennes. On en trouve aussi qui ont été dessinées d'après des types conventionnels et dont la valeur documentaire est manifestement nulle. Telles sont, par exemple, en tête des livres d'Heures, les images de saint Jean écrivant son évangile. Assis à terre dans une Ile de Pathmos si exigüe que les franges de sa robe trempent dans l'eau de toutes parts, l'apôtre s'efforce d'écrire sur un rouleau de parchemin tendu d'un genou à l'autre et ne prête aucune attention à un petit diable noir qui renverse son encrier, sans que l'aigle songe à intervenir. Il ne faudrait pas non plus regarder comme entièrement sincères les attitudes que les enlumineurs des ix^e, x^e et xi^e siècles prêtent à quelques-uns de leurs écrivains. Ceux-ci, qui sont le plus souvent des évangélistes, paraissent en proie à un véritable délire; ils ont des gestes si outrés qu'il leur serait impossible, dans la position où nous les voyons, de tracer correctement une ligne. Mais ce sont là, malgré tout, des exceptions, et les figures de personnages écrivant qu'on est en droit de croire exactes abondent dans les manuscrits à toutes les époques. Ces images peuvent nous fournir des indications aussi bien sur l'attitude des écrivains au travail que sur les instruments qu'ils employaient.

Aucun texte ne nous renseigne sur l'attitude qu'on devait adopter. Quant aux instruments de l'écriture, plusieurs auteurs, comme Isidore de Séville (1), Alexandre Neckam (2), Jean de Garlande (3), en ont dressé des listes assez complètes. Ces listes ont

(1) « Instrumenta scribae calamus et penna. Ex hiis verba paginis infiguntur. Sed calamus arboris est, penna avis, cujus acumen in duale dividitur, in toto corpore unitate servata ». (*Liber Etymologicarum*, liv. VI, ch. 44.)

(2) La très longue énumération d'Alexandre Neckam a été publiée dans *A volume of vocabularies, edited by Thomas Wright, esq., tome 1^{er} de A library of national antiquities... published under the direction... of Joseph Mayer...* Londres, 1857, 116.

(3) « Hec sunt instrumenta clericis necessaria : libri, pulpita, crucibulum cum sepo et absconsa et laterna, cornu cum incausto, penna, plumbum et regula, tabula et ferula, cathedra, asser, pumex cum plana et creta. » (*Magistri Johannis de Garlandia dictionarius*, publié par H. Géraud dans *Paris sous Philippe le Bel (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France)*, 1837, p. 602.)

été déjà publiées et commentées : il serait donc superflu de les reproduire toutes intégralement ici. Les objets indiqués sont nombreux. Il faut aux écrivains : un pupitre pour écrire ou pour mettre les livres (*pulpita*, *pluteum*), une chaise (*cathedra*), un tabouret (*scabellum*), une table (*tabula*), un encrier avec de l'encre (*cornu cum incausto*), un roseau (*calamus*), ou une plume (*penna*), un crayon de plomb (*plumbum*), une règle (*regula*, *linula*), une pierre ponce (*pumex*), une plane (*plana*), ou un rasoir (*rasorium*) ou un canif-grattoir (*artavum*), une dent à polir (*dens verris seu apri*), un poinçon (*punctorium*). Il faut aussi des livres, des cahiers de parchemin (*quaterni* et non *quaterniones*), divers instruments d'éclairage, une loupe (*cavilla* ou *speculum* ou *spectaculum*), des encres de différentes couleurs. L'écrivain ne doit pas oublier non plus la planche à écrire (*asser*), qui souvent est recouverte d'un tapis de feutre (*centone cooperus*). Enfin, il est nécessaire encore aux auteurs d'avoir à proximité de la main des tablettes couvertes de cire (*tabellae ceratae*), avec le style (*stylus* ou *graphium*). Tous ces termes sont suffisamment clairs et n'ont besoin, semble-t-il, d'aucune explication. Un seul instrument, la *ferula* mentionnée par Jean de Garlande est assez mal connue, et l'usage n'en est pas parfaitement défini : j'aurai l'occasion d'en parler plus loin.

Je ne pense pas qu'on puisse jamais déterminer, à l'aide des miniatures, la date où fut abandonné le calame pour la plume. Nous savons comment était fait le calame antique : le musée de Naples en conserve un intéressant spécimen qui fut trouvé à Herculaneum tout taillé et roulé dans un morceau de papyrus ; les représentations non plus n'en sont pas rares. Nous savons également que les anciens ont connu les faux calames de bronze, faits d'une feuille de métal roulée et forgée, sans soudure, sur un mandrin en fer. Plusieurs musées possèdent des spécimens de ces ancêtres de nos plumes d'acier. Quant à la vraie plume, à la plume d'oiseau, qui supplanta le calame et dont l'usage persiste encore de nos jours, on ignore l'époque précise à laquelle elle fut adoptée. Saint Jérôme, au commencement du ^ve siècle, ne mentionnerait, d'après Lecoy de La Marche (1), que le style pour écrire sur la cire et le roseau pour écrire sur le papyrus ou le parchemin. Adrien de Valois, à la suite de son édition d'Ammien Marcellin, a publié des *Excerpta auctoris ignoti*. Or, cet auteur anonyme, qui aurait écrit au ^{vi}e siècle, raconte que Théodoric, roi des Ostrogoths, signait ses actes en suivant avec une plume les contours des premières lettres de son nom découpées dans une plaque d'or (2). Le texte cité par Adrien de Valois manque

(1) *Les manuscrits et la miniature*, p. 41.

(2) « Igitur rex Theodoricus inlitteratus erat, et sic obruto sensu ut in decem annos regni sui quatuor litteras subscriptionis edicti sui discere nullatenus potuisset. De qua re lamina auream jussit interrasilem fieri, quatuor litteras regis habentem « Tuzoo », ut, si subscribere voluisset, posita lamina super chartam, per eam penna[m] duceret, et subscriptio ejus tantum videretur. » (*Ammiani Marcelli rerum gestarum... libri XVIII, op. Ms. criticum emendati ab Henrico Valesio... Editio posterior, cui Hadrianus Valesius... collectanea variorum lectionum adjecit... Paris, 1681, p. 669.*)

un peu de précision; mais, il n'en est pas de même de ce qu'écrivait, au début du VII^e siècle, Isidore de Séville. « Les instruments de l'écrivain, dit-il; sont le calame et la plume; mais le calame vient d'un arbre, la plume vient d'un oiseau ». Il faudrait donc admettre que la plume a fait son apparition entre le V^e et le VII^e siècle de notre ère.

Nous ne sommes guère mieux renseignés sur la date à laquelle le calame a été définitivement abandonné. Alexandre Neckam, Jean de Garlande, au XIII^e siècle, n'en font plus aucune mention. Papias, dans son *Elementarium*, composé au XI^e siècle, dit encore il est vrai que les instruments du scribe sont le calame et la plume (1); mais Papias s'est si souvent borné à copier Isidore qu'on ne saurait conclure de ce passage que le calame était encore d'un usage courant de son temps. Le doute est d'autant plus permis qu'à un autre endroit il ne parle que de la plume et du grattoir (2).

Par suite des très petites dimensions données aux peintures des manuscrits, il n'est pas toujours facile de reconnaître l'objet que le miniaturiste a voulu figurer entre les doigts de l'écrivain. La confusion est encore facilitée par ce fait que, pendant les premiers siècles où l'on fit usage de la plume, l'habitude était à peu près générale d'en enlever les barbes et le duvet. C'est donc surtout la forme de l'instrument qu'il faut examiner. Lorsque celui-ci se présente sous l'aspect d'un bâtonnet droit, il est possible que l'enlumineur ait voulu figurer un calame. S'il affecte, au contraire, la forme d'une minuscule faucille, on a toute raison de penser que c'est bien une plume qui est représentée. Il faut noter, d'ailleurs, que même aux époques anciennes quelques scribes exceptionnellement tiennent en main une plume non ébarbée.

En somme, les renseignements fournis par les miniatures au sujet de l'emploi de la plume ou du calame demeurent dans leur ensemble assez incertains; ils sont plus précis pour ce qui concerne l'attitude de l'écrivain au travail. Celui-ci s'étant assis sur sa chaise, un tabouret sous les pieds, place devant lui la planche à écrire appuyée du bas sur les bras de la chaise et dressée contre le pupitre. Certains scribes se servent simplement d'une table horizontale, mais le plan incliné est la position la plus habituelle. La planche à écrire est percée d'un trou, dont le diamètre est calculé de telle façon que la corne servant d'encrier peut y être enfoncée la pointe en bas sans la traverser. La feuille de parchemin une fois étendue sur la table, c'est avec le canif-grattoir, tenu de la main gauche, que l'écrivain la fixera.

Quant à la position de la main droite, elle n'a point toujours été identique. Sans doute des manuscrits très anciens nous offrent déjà quelques écrivains ayant adopté une attitude analogue à celle que nous prenons aujourd'hui; mais il n'en est pas moins vrai que la plupart tracent leurs lettres à main levée, loin du feuillet, et sans aucun soutien. Le geste rappelle celui des Chinois et des Japonais écri-

(1) « Calamus et penna, instrumenta scribe ».

(2) « Scriba a scribendo dictus : hujus instrumenta sunt scalpus et penna ».

vant au pinceau. Dans ce mouvement il serait difficile d'imprimer à l'écriture la forme qu'on lui donne actuellement, de lier toutes les lettres, de les pencher, et de tracer, avec une grande rapidité, comme nous le faisons, une foule de petits traits inutiles, qui ne sont que les délassements d'une main bien assise. La main franchement posée à la manière moderne permet aisément tous les mouvements de droite, de gauche, de haut en bas et de bas en haut. Pour une main non soutenue, former les lettres par une série de traits parallèles uniformément tracés de haut en bas paraît plus facile et plus naturel. On comprendrait mal que l'écriture de la Chancellerie pontificale, par exemple, ait pu être exécutée d'une main sans appui. Il en est de même de l'écriture cursive et de la minuscule. Les lettres lombardiques, au contraire, pourraient, semble-t-il, être tracées à main levée, et à plus forte raison la demi-onciale, l'onciale et surtout la capitale.

Faut-il penser que les scribes ont adopté des positions différentes suivant le genre d'écriture auquel ils s'appliquaient ? Cela paraît assez probable ; mais on ne peut, à ma connaissance, citer aucun texte en faveur de cette hypothèse. Le seul fait constant est que jusqu'au xiv^e siècle les scribes tenant la main haute et entièrement dégagée sont de beaucoup les plus nombreux, si nombreux en tout cas qu'il ne semble pas possible de croire à la fantaisie de tant d'enlumineurs. C'est là ce que je tenais à établir, tout en faisant remarquer que les raisons de cette diversité d'attitudes ne nous apparaissent pas encore clairement.

Je donne, à la figure I, un exemple d'écriture à main non soutenue, emprunté à un manuscrit du xiv^e siècle (1). L'évangéliste représenté ici appartient à la catégorie des scribes aux mouvements exagérés que je signalais plus haut. A cette époque pourtant les gestes sont déjà devenus plus sobres ; et, si nous comparons notre écrivain à ceux du ix^e, du x^e et même du xi^e siècle, la pose nous paraîtrait presque flegmatique. J'ai choisi cette image malgré l'in vraisemblance de l'attitude générale, parce que, même reproduite, elle ne saurait laisser aucun doute sur la position qu'occupe la main droite par rapport au pupitre. On y peut voir également un exemple très net du rôle joué pendant des siècles par le canif-grattoir. Du reste, la coutume, qui s'est perpétuée si longtemps, de maintenir le feuillet à l'aide du grattoir a probablement son origine dans l'usage d'écrire à main levée. Aujourd'hui, appuyant la main droite comme nous le faisons, nous concevons assez bien que la gauche pourrait à la rigueur rester éloignée du papier.

Il y eut encore au moyen âge une autre façon de tenir la main : les représentations en sont, il est vrai, beaucoup plus rares. On voit certains scribes appuyer la main qui écrit ou simplement le poignet, non pas directement sur le feuillet, mais sur un bâton assez court. Il est possible que ce soit là la *ferula* mentionnée au xiii^e siècle par Jean de Garlande comme un instrument utile aux écrivains. Nous ne savons

(1) Bibl. de l'Arsenal, Ms. n° 591, fol. 13 v°.

pas très exactement ce qu'était la férule dont on se servait anciennement pour châtier les écoliers distraits, paresseux ou indisciplinés (1). A une époque avancée du moyen âge, les pédagogues sont généralement armés de verges. Une peinture du xi^e siècle nous montre deux jeunes étudiants modestement inclinés devant le maître assis dans un fauteuil ; ils lisent ou répètent leur leçon. Entre ces personnages sont inscrits les trois vers suivants :

Præmata scriptoris cordis trutinata sub antro
Nunc, pueri, vigil et sensus stet cordis in ara,
Ut vitare queat ferulas manus ipsa magistri.

Il semblerait donc que le professeur dût avoir au poing la férule : il n'en est rien. La tête soutenue par son bras gauche, il écoute attentivement et brandit dans sa main droite un grand canif, dont le manche peut-être devait à certains moments jouer le rôle de férule (2). La *ferula* est proprement une ombellifère, dont la longue tige, quand elle est sèche, offre une assez grande résistance. Quelques auteurs en font la canne dont s'aident les vieillards pour marcher. Du Cange cite plusieurs exemples du mot *ferula* désignant un bâton pastoral. C'est donc, en somme, une baguette de longueur indéterminée ; et quand dans les miniatures (3) nous voyons des scribes, pour soulever la main qui écrit, se servir d'un bâtonnet analogue, toutes proportions gardées, à l'appui-main en usage de nos jours encore chez les peintres, nous pouvons nous demander s'il n'y aurait pas lieu de faire un rapprochement entre la *ferula* de Jean de Garlande et ce bâtonnet qui est rond et ne saurait en conséquence être identifié avec la règle.

Quoi qu'il en soit, la coutume d'écrire en prenant pour point d'appui une tige droite placée horizontalement devait offrir certains avantages. Quand bien même la feuille n'eût pas été réglée, il était possible dans ces conditions de tracer les lignes d'écriture avec une rectitude absolue. Chacun peut, du reste, en faire aisément l'expérience. En posant le petit doigt ou le bas de la main sur une canne, une planchette, un crayon, et en suivant, l'on s'apercevra qu'on n'écrit pas moins droit que si la plume se laissait conduire par une ligne de réglure. Je dois encore ajouter que dans bon nombre de manuscrits, principalement des xiii^e et xiv^e siècles, j'ai observé souvent des pages entières dont les lignes de lettres ne suivent nullement les lignes de la réglure, bien que ces lignes de lettres soient parfaitement droites et régulièrement espacées entre elles. Il est manifeste que le scribe a eu pour le guider autre chose que la réglure dont il n'a tenu aucun compte. La règle et la férule pouvaient également s'adapter à cet usage.

(1) Cf. Juvénal, *Sat.* I, v. 15 ; — Martial, *Epigr.*, liv. X, 62, liv. XIV, 80.

(2) Bibl. de l'Arsenal, Ms. n° 912, fol. 96.

(3) Bibl. de l'Arsenal, Ms. n° 590, fol. 518.

Même à une époque tardive, la main droite de l'écrivain ne se pose pas toujours franchement : aussi le grattoir, servant de point d'appui à la main gauche et donnant en même temps la stabilité indispensable au feuillet, est-il resté en usage jusqu'au temps de la Renaissance. On en pourra voir un exemple à la figure II. Cette miniature est tirée d'un beau livre d'Heures qui date de la fin du xv^e siècle (1); nous y retrouverons encore bien des modes anciennes. Le pupitre, très incliné, est couvert d'une grande feuille de parchemin. Deux palets de métal, attachés à des lanières, sont posés sur le feuillet double qu'ils maintiennent. L'écrivain appuie légèrement le poignet droit; mais la main gauche ne repose point directement sur la feuille. Comme les scribes du haut moyen âge, ce contemporain de Louis XII est armé du grattoir. Tout le tableau est traité d'une façon nettement réaliste : autour de l'encrier l'enlumineur n'a eu garde d'oublier les gouttes laissées par la plume en s'approvisionnant. — Pour leur permettre de sécher à l'abri des frottements inopportuns, les feuillets nouvellement écrits ont été placés au fond, près de la fenêtre, sur une barre de bois soutenue par deux montants verticaux. Ces pièces légères de bois posées horizontalement ont été d'un usage général pendant plusieurs siècles : c'étaient les porte-manteaux de nos ancêtres. On trouvait ces ustensiles partout, dans les maisons des particuliers, aussi bien que dans les palais et dans les revestiaires ou sacristies des églises : ils se nommaient simplement des perches. Les miniatures nous en fournissent de très nombreux spécimens. C'est sur la perche que se mettaient les robes qu'on ne voulait point enfermer dans des coffres. Jean de Garlande, dans son *Dictionarius* (2), accorde à la *Perche* une longue mention. Après avoir énuméré tous les vêtements qu'on y pouvait placer, l'auteur ajoute :

« *Pertica, gallice perche, unde versus :
Pertica diversos pannos retinere solebat.* »

Ce détail de l'image nous permettra de constater que les premiers imprimeurs en adoptant la perche pour sécher leurs feuilles avant de les réunir en volume n'ont fait que suivre l'exemple donné par les vieux scribes leurs prédécesseurs.

Pour terminer je ferai remarquer encore, à cette même figure II, la présence d'une orange posée sur la planchette au-dessous du pupitre. A une certaine époque, c'est-à-dire dans la seconde moitié du xv^e siècle, beaucoup de scribes ont ainsi une orange à portée de leur main. L'origine de cette coutume est assez obscure. Il est possible que, placée d'abord comme ici à côté de l'évangéliste saint Matthieu, l'orange pour quelques miniaturistes soit devenue par extension une sorte d'attribut des écrivains. Si le point de départ était tel, l'explication qu'on en pourrait donner est celle-ci. En tête de tous les livres d'Heures on trouve invariablement

(1) Bibl. de l'Arsenal, Ms. n^o 638, fol. 17 v^o.

(2) *Op. cit.*, p. 603.

les mêmes extraits des quatre évangiles. Le passage choisi dans saint Matthieu est celui qui rapporte l'Adoration des Mages (II, 1-12). Or, au xv^e siècle, certains enlumineurs flamands ont imaginé de représenter à cet endroit sur la marge du livre d'Heures une véritable exposition des cadeaux offerts à l'Enfant Jésus, et parmi les cadeaux figure d'ordinaire une orange, fruit assez rare et fort apprécié en Flandre à cette époque. Je m'empresse d'ajouter que ce n'est là qu'une hypothèse. Il est tout aussi admissible que cette orange, ou ce citron peut-être, ait eu une destination parfaitement déterminée. En exprimait-on le jus pour effacer les lettres tracées mal à propos ? Mêlait-on quelquefois ce jus à l'encre ? Ou bien ce fruit n'est-il là que pour étancher au besoin la soif de l'opérateur ? La soif, en tout cas, parait avoir été, non pas pour les auteurs, mais pour les copistes de métier, l'objet de continuelles préoccupations, ou plutôt sans doute un lieu commun fort à la mode. Fréquemment nous verrons les scribes, après avoir achevé la transcription d'un ouvrage, réclamer à boire avec force :

Vinum scriptori debetur de meliori,

dira l'un, tandis qu'un autre, plus impérieux, s'écriera :

Explicit hic totum. Frater Jacobe, da michi potum.